

## DEROULEMENT DE L'INTERNAT EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES

REGION : REIMS

INTERREGION : NORD-EST

DATE : Juillet 2015

▪ Coordonnateur du D.E.S. :  
Pr. Marie-Danièle DIEBOLD  
Laboratoire Central d'Anatomie et Cytologie Pathologiques, Hôpital Robert Debré, Rue du  
Général Koenig, 51100 Reims  
Tel : 03.26.78.43.00

### Effectifs

▪ Nombre et répartition des internes (mai 2015) :  
1<sup>e</sup> année : 2  
2<sup>e</sup> année : 2  
3<sup>e</sup> année : 1  
4<sup>e</sup> année : 0  
5<sup>e</sup> année : 3  
Total : 8

▪ Référent des internes :  
Oriane Dudez : [oriatedudez@live.fr](mailto:oriatedudez@live.fr)

▪ Réunions locales :  
Séances de macroscopie/lecture de lames tous les mardis midi  
Staff de gastro et de chirurgie dans le service 1 fois par mois  
Bibliographie tous les 3e jeudis du mois  
Réunion de DES

### Déroulement des stages

▪ Postes au choix :  
Nombre total : 6 (+1 en médecine légale)  
En C.H.U. : 4 (+1 poste en médecine légale) répartis en 2 laboratoires  
En Périphérie : 3 (Troyes et CLCC Godinot à côté du CHU)

▪ Possibilité de stage en centre anticancéreux : Oui CLCC Godinot à Reims  
Si oui, ce stage est-il considéré comme périphérique : Oui

▪ Nombre de stage en ACP à effectuer : 7 à 8  
▪ Nombre de stage hors ACP à effectuer : 2 à 3  
▪ Terrains de stage "privilégiés" hors ACP : 1 stage clinique recommandé plutôt en début d'internat, biologie (hématologie).  
▪ Nombre de stages obligatoires en périphérie : 2

- Gardes de médecine : oui pour le 1<sup>er</sup> semestre en anapath et non dès le 2<sup>ème</sup> semestre consécutif d'anapath. En cas de stage clinique oui.  
Exemption à partir de quel semestre ? 2<sup>ème</sup>

#### Déroulement du DES

- Enseignement du D.E.S. :

Durée : 2 jours

Fréquence : 1 fois par semestre

Lieu : dans les différents CHU de l'inter-région Nord-est

Enseignants : PUPH, MCU, PH

- Examens

Périodicité : non

Type : non

- Validation du D.E.S. :

Valider la maquette d'ACP, Présence aux cours de DES, Mémoire, Thèse

- Participation à des Enseignements post-universitaires :

Possible

- Participation à des Congrès :

Oui

Participation aux Assises de Pathologie et au Carrefour Pathologie